

## La responsabilité politique du président de la République

Par **Tubuse**, le **18/03/2015** à **09:26**

Salut à tous !

Je dois rendre une dissertation portant sur la responsabilité politique de l'exécutif sous la Ve, et je me posais une question:

Sachant que l'art. 68 al. 1 de la Constitution dispose que "la destitution est prononcée par le Parlement constitué en Haute Cour", peut-on dire que le président est en quelques sortes responsable politiquement devant le Parlement ?